

ISSN 0850-1254

UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR

**Annales de la Faculté des  
Lettres et Sciences Humaines**

---

# ÉTHOS

ÉTUDES DE L'HOMME ET DE LA SOCIÉTÉ

---



NOUVELLE SÉRIE  
N° 54/B 2024

FACULTÉ DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

*Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines*  
*Études de l'Homme et de la Société (ÉTHOS)*

**PRÉSIDENT** : Alioune Badara KANDJI, Doyen de la Faculté

**DIRECTEURS** : Mariama GUEYE et Alioune Badara DIANÉ

**SECRÉTAIRE DE RÉDACTION** : Moussa SAGNA

**COMITÉ SCIENTIFIQUE**

Chérif Daha BA (Université Cheikh Anta Diop de Dakar)

Idrissa BA (Université Cheikh Anta Diop de Dakar)

Ansouman BAMBA (Université Alassane Ouattara de Bouaké)

Malick DIAGNE (Université Cheikh Anta Diop de Dakar)

Armand Josué DJAH (Université Alassane Ouattara de Bouaké)

Omar GUEYE (Université Cheikh Anta Diop de Dakar)

Lamine NDIAYE (Université Cheikh Anta Diop de Dakar)

Moustapha SALL (Université Cheikh Anta Diop de Dakar)

Mamadou Bouna TIMERA (Université Cheikh Anta Diop de Dakar)

---

Les *Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines* ont pour fonction essentielle de refléter la diversité et le dynamisme de la Faculté en permettant aux membres du corps enseignant de faire connaître les résultats de leurs recherches. Elles peuvent aussi accueillir des contributions de collaborateurs extérieurs.

Les manuscrits doivent être soumis en trois exemplaires accompagnés d'un résumé (de 15 lignes au maximum) en français et en anglais. Il faut également joindre aux textes une version électronique saisie sur P.C. (format RTF). Les manuscrits refusés ne sont pas renvoyés aux auteurs.

*Annales de la Faculté  
des Lettres et Sciences Humaines*  
**Université Cheikh Anta Diop de Dakar**



DAKAR  
PRESSES UNIVERSITAIRES DE DAKAR

**TABLE DES MATIÈRES**

**HISTOIRE**

Ambroise Djéré MENDY

L'apostolat de la presse au Sénégal colonial ou le prêche missionnaire dans les journaux paroissiaux. Exemple de la *vie paroissiale de Dakar* (1928-1929) et de *Sainte Anne. Bulletin paroissial de Thiès* (1958-1959).....5

Mouhamadou Moustapha SOW

Sociohistoire des premiers conseils de gouvernement : des structures d'intermédiation peu connues dans le maintien de la présence française en AOF (1957-1960).....19

Moussa Aleyri Salam SY

La philosophie, socle de gouvernance sous les Antonins : l'exemple d'Hadrien et de Marc-Aurèle.....45

Mahamadou ZONGO

« Le réservoir ». Aux origines coloniales des migrations contemporaines burkinabè (1912 – 1960).....69

**PHILOSOPHIE**

Boubé NAMAIWA, Ibrahim Samba Mody DIA

La place de la psychologie dans la querelle du psychologisme : de Kant à Husserl.....93

**PSYCHOLOGIE**

Papa Oumar BARRY, Oumar BARRY

Les déterminants psychosociaux de la vulnérabilité chez les adolescents de parents divorcés à Guédiawaye (Dakar/Sénégal).....111

Mamadou Mbodj NDAO

Identité des enfants de couples mixtes : la posture des parents et les stratégies identitaires des adolescents.....135

**SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION**

Jacques Emmanuel DALÉ, Tianet Yannick Emmanuel GOH et Kouassi Martin ADJOURMANI

Suzy dans « *Maquisards* » : du personnage de série télévisée à l'exaltation de la représentation féminine contemporaine en Côte d'Ivoire.....153

**SOCIOLOGIE**

Alpha Amadou Bano BARRY

La question ethnique : une lecture plurielle.....163

Anta Betty KANTEYE

Les médias sociaux à Rufisque est, des espaces de marchés virtuels.....181

Saliou NGOM

La place de Touba et du mouridisme dans la reconstruction des imaginaires de la nation au Sénégal.....195

## LA QUESTION ETHNIQUE : UNE LECTURE PLURIELLE

Alpha Amadou Bano BARRY\*

**Résumé** : Les populations qui composent les pays africains sont-elles des ethnies, des groupes ethniques, *ethnic group* ou des Nations ? L'ethnie (tribu), le groupe ethnique et/ou *ethnic group* sont-ils une donnée primordiale ou le résultat d'une construction sociale ? Ces questions sont très anciennes et les réponses nombreuses et divergentes. Comment expliquez le « piège ethnique » en Guinée (question valable pour plusieurs pays de l'Afrique au Sud du Sahara) ? Cet article revisite les écoles et les courants de pensées et cherche ce qui se cache derrière les concepts et ses implications épistémologiques. Pour donner de la substance au débat théorique, cet article illustre la théorisation en prenant appui sur la Guinée pour mieux « déconstruire et reconstruire » la question ethnique dans sa dimension de construction sociale et politique dont la finalité n'est rien d'autre que de contrôler les ressources de l'État qui proviennent de l'économie de rente.

**Mots-clés** : Ethnie - Groupe ethnique - Ethnicité et Nation.

**Abstract**: *Are the populations that make up African countries ethnic groups or Nations? Are the ethnicity (tribe), ethnic group a primordial fact or the result of a social construction? These questions are very old and the answers are numerous and divergent. This article revisits schools and currents of thought and seeks what is hidden behind the concepts and its epistemological implications. How can we explain the "ethnic trap" in Guinea (a question valid for several countries in Africa south of the Sahara)? To give substance to the theoretical debate, this article illustrates the theorization by drawing on Guinea to better "deconstruct and reconstruct" the ethnic question in its dimension of social and political construction whose purpose is nothing other than the control state resources that come from the rent economy.*

**Keywords**: *Ethnic group - Ethnicity and Nation.*

### INTRODUCTION

Les populations qui composent les pays africains sont-elles des ethnies, des groupes ethniques (*ethnic group*) ou des Nations ? L'ethnie (tribu), le groupe ethnique (*ethnic group*) sont-ils une donnée primordiale ou le résultat d'une construction sociale ? Ces questions académiques sont aussi très présentes dans le débat public avec des implications de « sens commun<sup>1</sup> » qui

---

\* Université Général Lansana Conté de Sonfonia (Guinée Conakry),

<sup>1</sup>Le sens commun est généralement associé aux connaissances pratiques des gens ordinaires, déployées dans des situations quotidiennes. Ce sont des explications incohérentes, voire contradictoires qui traitent les « faits » comme de simples descriptions d'une réalité objective, avec des jugements de valeur qui dépendent de l'expérience subjective de l'auteur de l'évaluation ainsi que de la nature prétendument

concurrentent les explications scientifiques du sociologue. En effet, le « fait social<sup>2</sup> » (phénomène collectif, antérieur et extérieur à la conscience individuelle sur laquelle celui-ci exerce une contrainte) et « l'action sociale » (l'ensemble des raisons pour lesquelles les gens font ce qu'ils font) font partie des phénomènes sur lesquels tout un chacun se prononce en amalgamant intelligibilité et causalité, de telle sorte qu'elles ne satisfont pas aux normes de l'explication scientifique. C'est dans ce cadre que ce texte revisite l'ethnie (la notion, les positions théoriques qui le traversent, les effets de la colonisation et de la lutte politique) pour la situer et dévoiler les paramètres qui s'y rattachent et qui sont activés par des acteurs dans des pays à économie de rente.

### **1. C'est quoi l'ethnie ?**

La notion d'ethnie possède une longue histoire. Chez les Grecs, la notion d'ethnie « *ethnos* » signifiait « peuple », au sens de « nation ». La signification était celle d'une catégorie de groupe social distinct d'un autre. Dans l'empire romain et en langue latine, le mot *ethniz cus* change de signification et désigne alors les « païens », en fait ceux qui ne sont pas des romains (C. Coquery-Vidrovitch, 1992).

Avec le triomphe du christianisme, la notion « d'ethnie » change de signification et va servir à désigner les peuples non chrétiens, les étrangers, autant dire à l'époque, les « sauvages ». C'est ce sens de païens que l'usage ecclésiastique a consacré au mot ethnie en parlant de superstitions ethniques. Par ce fait, le concept d'ethnie marquait le caractère païen et primitif des sociétés autres que celles de l'Occidental, en général, et africaines, en particulier.

C'est le premier sens consacré à la notion dans la langue française dès le XVI<sup>e</sup> siècle. Mais, il faut attendre le XIX<sup>e</sup> siècle pour que le mot connaisse un usage massif avec la naissance de l'ethnologie dont la vocation était d'étudier les sociétés autres que celles d'Europe. Par l'ethnologie, les colons répertorient, classent, hiérarchisent avant de procéder à la distribution inégalitaire des faveurs économiques et des statuts sociaux entre les différents

---

objective de la chose évaluée. C'est cette connaissance que l'on rencontre dans les cafés, les maquis, les réseaux sociaux et malheureusement, depuis peu, dans la presse audio en Guinée. Le sens commun se distingue du type de connaissances théoriques auquel les sociologues aspirent.

<sup>2</sup>Dans « Les règles de la méthode sociologique », Durkheim (1895) définit le fait social comme : « des manières d'agir, de penser et de sentir, extérieurs à l'individu et qui sont douées d'un pouvoir de coercition en vertu duquel ils s'imposent à tous ».

groupes humains. Ainsi, la notion « d'ethnie » marquait la diversité particulariste par rapport à la société occidentale considérée comme homogène (la nation).

À un autre niveau, et pour des raisons éthiques, certains auteurs refusent la notion d'ethnie. C'est le cas de Bazin qui disait « qu'à la différence de peuple ou de la nation produits d'une histoire, l'ethnie est en effet le résultat d'une opération de classement » (1985 : 92). Il semble y avoir derrière cette classification un jugement de valeur, une hiérarchisation de l'humanité empreinte d'idéologies et de préjugés négatifs.

Pour d'autres auteurs comme J. L. Amselle et E. Makolo, (1985), c'est sur la notion même d'ethnie qu'il est nécessaire de s'interroger, pour savoir, notamment, de quoi on parle car, bien souvent, Ils font remarquer que les termes « ethnie » et « tribu » s'utilisent dans le cas de l'Afrique parce qu'il :

S'agissait de classer à part certaines sociétés en leur déniant une qualité spécifique. Il convenait de définir les sociétés amérindiennes, africaines et asiatiques comme autres et différentes des nôtres en leur ôtant ce par quoi elles pouvaient participer d'une commune humanité (J. L. Amselle et E. Makolo, 1985 : 14).

De nos jours, ce concept s'est raréfié, sous l'influence de la littérature nord-américaine, pour laisser la place à la notion de « groupe ethnique ». Dans la littérature nord-américaine, l'expression « groupe ethnique » sert à désigner ces groupes définis comme culturellement non conformes au groupe majoritaire et que « leurs » différences « minorisent ». Ce sont donc des « communautés d'histoire et de culture dominées » qui possèdent des réseaux institutionnels de solidarité, mais pas le contrôle de l'appareil d'État ou de projet politique visant à se l'approprier. Projet politique que D. Juteau (1983) à la suite d'autres auteurs, considère comme fondamental pour distinguer le groupe ethnique, le groupe nationalitaire et la nation.

Dans le cas de l'Afrique, c'est avec la poudre à canon, le fusil du négrier, la boussole et le bateau, que le continent fut transformé par la déstructuration des États et la désorganisation sociale par la traite négrière et le travail forcé.

Victorieux de l'Afrique, l'Occident bouleversa et sapa la base des sociétés africaines en remettant en cause leurs structures sociales, politiques et économiques et en y imposant les siennes en « portant la violence dans les maisons et dans les cerveaux du colonisé » (Fanon, 1968). Les territoires conquis, selon les règles de la conférence de Berlin, se superposèrent aux frontières préexistantes et par ce geste :

Des peuples entiers furent séparés en plusieurs tronçons impartis à des puissances coloniales différentes ; et plusieurs d'entre eux se virent réunis dans un même territoire bon gré mal gré et comme par hasard [...] alors que les royaumes et les groupes ethniques s'étalaient plutôt d'est en ouest, les colonisateurs [...] sont remontés des côtes vers l'intérieur, du sud vers le nord en général (L. Sylla, 1977 : 57).

À l'intérieur de la colonie, le colonialisme finit par envenimer les sentiments identitaires et favoriser même l'émergence de nouveaux groupes ethniques par le fractionnement de certains groupes (C.L. Perrot, 1989 ; J-P. Chrétien, 1986<sup>3</sup>), car il fallait être différent pour compter.

Avec les indépendances et pour se faire élire, les candidats firent appel à toutes les références possibles, y compris l'appartenance ethnique. C'est à ce moment, dira C. Coquery-Vidrovitch (1994), qu'apparaît la manipulation ethnique, « c'est-à-dire la manipulation de référents précoloniaux refabriqués à des fins de politique moderne ».

## **2. Ethnie : résultat biologique ou construction sociale ?**

Dans la littérature, il existe des lectures antagoniques sur ce qui fonde l'ethnicité des individus. Une des lectures est très ancienne et construit son raisonnement sur le caractère inné, donc génétique de l'ethnicité, basée sur des liens de sang. Même si cette lecture n'est plus défendue dans le monde académique, cette vision reste ancrée dans la population et chez certains acteurs politiques, même en Occident<sup>4</sup>.

Pour E. Shils (1957), à qui l'on attribue généralement la paternité de la théorie primordialiste, les liens entre les individus à l'intérieur d'une communauté sont des liens primordiaux, comme ceux qu'on attribue aux liens de parenté. Ces liens se caractérisent par l'intensité de la solidarité qu'ils suscitent, par leur force contraignante, et par les émotions et le sentiment du sacré qui leur sont associés. Pour cet auteur, les individus ont un attachement profond et sacré au territoire, à la parenté et à la religion.

---

<sup>3</sup>Ces situations résumées par nous sont abondamment illustrées dans l'ouvrage collectif, *Les ethnies ont une histoire*, Chrétien, (1986).

<sup>4</sup>Un candidat favori de l'élection présidentielle aux USA a même déclaré que la vague de migration dans le Sud de ce pays allait « souillée le sang américain ».

Selon les primordialistes, c'est cet ancrage dès la naissance qui rend contraignante la solidarité avec « les siens ». Surtout que, disent-ils, l'appartenance ethnique de l'individu au groupe de « base » est l'unique possibilité (M. Novak, 1972) et cette appartenance est celle qui répond le plus au besoin de refuge de l'homme (H. R. Isaacs, 1975).

Le second courant considère l'ethnie comme une construction sociale. Dans ce courant, on rencontre plusieurs orientations qui vont d'une lecture marxiste à celle wébérienne et africaniste et qui admettent avec D. Juteau (1983) que :

Le groupe ethnique est un fait social, non une donnée biologique. Ce fait social comporte une part d'objectivité et une part de subjectivité, il se comprend dans le contexte d'un rapport entre ces groupes où sont mobilisés des agents ethniques, possesseurs d'une ethnicité qui se manifeste aux niveaux du comportement, de l'identité et de la mémoire collective (D. Juteau, 1983 : 44-45).

Autrement dit, la naissance ne produit pas l'appartenance ethnique. Celle-ci est le produit de la socialisation qui est, en quelque sorte, une humanisation qui résulte de la socialisation (D. Juteau, 1983 ; W. W. Isajiw, 1985 ; C. McAll, 1990). Cette socialisation fait référence au phénomène « d'intériorisation des normes, des valeurs et des représentations propres à une société » (D. Juteau, 1983 : 46).

Ce processus d'intériorisation est le mécanisme par lequel l'individu, essentiellement durant les premières années de sa vie, acquiert une « humanité » conforme à celle du groupe au sein duquel il est socialisé. En retour, il éprouvera des affinités avec les membres de ce groupe en comparaison avec les membres des autres groupes.

Cependant, ces auteurs font valoir que la socialisation n'a pas le caractère durable de permanence et d'homogénéité qu'on semble lui prêter (S. Hall, 1992). Cet auteur soutient, par exemple, que l'identité des acteurs est « fragmentée », parfois « multiple » et souvent « éphémère ». Dans tous les cas, l'identité des acteurs est ouverte aux multiples propositions pouvant se présenter au cours de l'expérience sociale.

### **3. Lecture marxiste de l'ethnie**

Le courant marxiste s'est aussi intéressé à la question ethnique en essayant de déceler dans l'ethnie et les conflits qui prennent cette étiquette la marque de conflits de classe. À l'intérieur du courant marxiste, on peut distinguer deux variantes : la classe unique et celle du centre/périphérie.

### **3.1 Classe unique**

Pour les auteurs qui s'inscrivent dans ce courant, les colons avaient, durant la période coloniale, réussi à former une classe ou du moins une caste, contre laquelle s'était créé un consensus revendicatif. À la fin de la colonisation, ce sont les enfants du pays qui ont succédé aux colonisateurs qui ont aussi hérité de leur position de classe. En-dessous de cette classe dirigeante qui serait la « classe unique », il n'y a les groupes ethniques.

Pour John H. M. Laslett (1965), les sociétés africaines contemporaines sont donc des « sociétés à classe unique » avec deux types de structure sociale qui coexistent et ne s'interpénètrent que très rarement : le premier est de type « traditionnel » et fait appel à la solidarité ethnique, tandis que le second est de type « moderniste » et implique d'une « classe unique » qui refuse la formation et la prise de conscience collective de ceux qui devraient se constituer en classe laborieuse opposée à la classe exploiteuse.

C'est la première forme de stratification sociale, celle traditionnelle, qui fait que les paysans et les ouvriers ignorent qu'ils partagent, d'une ethnie à l'autre, une communauté de sort. Selon ce courant, les appartenances ethniques et l'ethnocentrisme (la croyance en la supériorité des siens) sapent tout système national de stratification.

Cependant, rétorquent certains comme Bell (1975), l'ethnicité est plus efficace que la classe sociale dans le processus de mobilisation sociale, car l'ethnicité permet de combiner intérêts matériels et liens affectifs. Des liens qui résulteraient du processus de socialisation (D. Juteau, 1983) et de la « parentalisation » des relations de classe (C. McAll, 1990, 1994) qui replace, de son côté, le processus de socialisation dans le contexte des classes sociales.

### **3.2 Centre/périphérie**

Pour ces théoriciens (B. M. Magubane, 1960 ; S. Amin, 1972), le monde est, avec le triomphe de l'impérialisme, composé d'un « centre » industrialisé et des pays « vassaux » périphériques. Le « centre » exploite les richesses et le prolétariat de la périphérie avec le concours de la bourgeoisie des nations périphériques. Mais cette bourgeoisie de la périphérie n'est pas, pour S. Amin (1973), une classe indépendante et centrée sur elle-même ; elle est un appendice, un prolongement de la bourgeoisie des métropoles. De même que l'économie périphérique ne constitue en fait qu'une dépendance de l'économie du centre, la société périphérique est une société mutilée : un élément important est absent, celui d'une bourgeoisie locale qui exerce sur elle sa domination par le truchement de ses capitaux (S. Amin, 1973 : 110).

### 3.3 Lecture « wébérienne » de l'ethnie

Dans le second paradigme, il y a des auteurs qui s'inspirent explicitement de Max Weber. En dépit du volume et de la diversité de l'œuvre de Weber, la plupart des auteurs de ce paradigme partent, en très grande partie, de la réflexion de M. Weber dans « Économie et Société » (1971) qui disait :

Plus le nombre des compétiteurs est grand par rapport à l'étendue des possibilités de gains qui leur sont ouvertes, plus les personnes engagées dans la lutte ont intérêt à limiter d'une manière ou d'une autre la concurrence. Cela se passe généralement de la manière suivante : une partie des concurrents tirent argument de certaines caractéristiques extérieures de leurs adversaires réels ou virtuels pour chercher à les exclure de la compétition. Ces caractéristiques peuvent être la race, la langue, la confession, le lieu d'origine ou l'extraction sociale, l'ascendance, le domicile, etc. Il est indifférent que, dans telle circonstance donnée, on choisisse telle caractéristique, car on recourt, en fait, à celle qui apparaît le plus immédiatement. L'activité communautaire qui surgit peut alors susciter une activité correspondante de ceux contre qui elle était dirigée (M. Weber, 1971 : 335).

Dans ce paradigme qui s'inspire de Max Weber, nous distinguons deux variantes. Le courant fractionnel, d'une part, et l'autre critique, d'autre part.

#### 3.3.1 Courant fractionnel

Pour les tenants du courant fractionne<sup>5</sup>, les « ethnies » sont des paravents. Le fond du conflit reste la compétition que se livrent les « élites » pour la conquête et la préservation du pouvoir :

Les régimes politiques africains ont en effet comme dénominateur commun d'être dominés par l'acuité de la concurrence qui divise leur personnel politique. D'une certaine manière, cette compétition entre les entrepreneurs politiques pèse pour beaucoup dans l'instabilité institutionnelle du sous-continent (Bayart, 1991 : 214).

Pour ces auteurs, le pouvoir en Afrique est surtout le fruit d'un affrontement entre factions rivales. Cette lutte porte sur la détention ou le partage du pouvoir suprême. Les conflits ethniques sont l'aboutissement de la lutte que se livrent les « élites ». Dans ce cas, l'ethnicité serait une stratégie individuelle qui permet d'accéder aux richesses et au pouvoir.

---

<sup>5</sup>La notion de groupe fractionnel est très présente en sciences politiques. Elle consiste à déceler à l'intérieur de l'équipe dirigeante une pluralité de factions simultanément en coopération et en compétition (voir par exemple, Lemarchand, 1991).

### 3.3.2 Courant critique

Le courant critique regroupe des auteurs qui mettent l'accent sur les phénomènes d'inégalités sociales, d'exclusions et de marginalisation pour expliquer la structuration et la mobilisation ethnique.

C'est d'ailleurs dans les grandes villes américaines de l'entre-deux-guerres, plus précisément avec « l'école de Chicago », que cette étude sur l'ethnicité a débuté. Certains des auteurs de cette école, comme Burgess et Wirth, ont montré qu'en ville, chacun arrive de sa communauté d'origine en situation de faiblesse relative. Les nouveaux immigrants, comme les vieux citadins ressentent le besoin de se protéger les uns des autres. Dans ce milieu qu'est la ville, les nouveaux arrivants apparaissent aux anciens comme une menace, par leur nombre, par leur quête d'emplois, par leur culture. Pour conserver des acquis ou pour en conquérir d'autres, les individus se regroupent, imposent des règles de solidarité et exigent le partage des ressources communes.

Cette revendication, prétend E. Hobsbawm (1993 : 53), attise les frictions entre ethnies d'autant plus que ces groupes sont conduits à quitter les niches dans lesquelles la division sociale et ethnique du travail les avait placés pour conquérir d'autres espaces économiques. J. Cohen (1969) fait la même lecture en établissant même un parallèle entre les cadres de la *City* de Londres et les commerçants Hausa des villes yoruba. Pour lui, dans les deux cas, les individus utilisent leur culture commune pour accroître leur part de marché dans la compétition économique.

### 3.4 Lecture « africaniste » de l'ethnie

La lecture « africaniste » de l'ethnie en Afrique est essentiellement portée par des chercheurs qui ont publié dans la revue de *Politique Africaine*. Pour ces chercheurs, le facteur principal est le contrôle de l'État et de ses ressources, même si chacun donne une dénomination spécifique à cette action.

Pour R. Joseph (1987), par exemple, la mobilisation « ethnique » pour le pouvoir relève d'un système de prébende qui se caractérise par le fait que celui qui contrôle le pouvoir est tenu de récompenser les membres de son « groupe ethnique » pour service rendu. Le candidat fait mobiliser les membres de son groupe ethnique qui, à son tour, redistribue les ressources de la prébende à certains membres de la communauté qui ont la charge de pratiquer la politique de « ruissèlement » vers le bas de l'échelle. C'est ce mécanisme qui explique la participation massive de l'élite d'un groupe à l'exercice du pouvoir au détriment de l'élite des autres groupes ethniques et

aboutit à une large participation des cadres d'un groupe ethnique et à la non-participation des autres groupes.

Cette pratique fait de la politique un jeu à somme nulle repose sur l'hypothèse que si le groupe **A**, qui a occupé une position de pouvoir, est ramené à un rang inférieur, et si **B** prend sa place, **A** perd totalement ce pouvoir, et **B** le gagne totalement, la somme totale restant inchangé dans le système.

Cette lutte pour contrôler l'État et ses organes de collecte, de dépenses des ressources publiques ne peut se comprendre en ignorant l'économie de rente, extractive, à faible valeur ajoutée. A. Mbemba le dit clairement lorsqu'il affirme que :

Les classes dirigeantes qui ont su tirer profit aussi bien de la révolution coloniale que de la séquence postindépendance n'ont qu'une idée en tête : cimenter les fortunes familiales et, par le biais du contrôle et de la privatisation de l'appareil d'État, étendre leur emprise sur l'ensemble des ressources disponibles. Du coup, l'on assiste à une imbrication inédite des conflits de classe, de genre et de génération. C'est cette imbrication de conflits multiples et simultanés, et la faiblesse ou l'inexistence des mécanismes de leur régulation qui catapulte le continent dans un autre cycle historique.

#### **4. Question ethnique en Guinée**

Dans le cas spécifique de la Guinée, on peut admettre que si la Guinée avait été une ancienne colonie allemande ou arabe, on aurait appelé les groupements humains qui auraient vécu dans ce pays du nom de « tribu » et non « d'ethnie ». Si la Guinée avait été une ancienne colonie américaine, on aurait appelé les groupements humains qui auraient vécu dans ce pays des « ethnic groupe ». Par contre, si le processus politique endogène des États d'avant la colonisation avait suivi son cours normal, il y aurait eu sur ce territoire, désigné par le nom de Guinée, un ou plusieurs États avec le statut de « Nation » X, Y, Z.

Malheureusement, nous avons été vaincus et un découpage arbitraire a morcelé des territoires entre la France et les autres puissances coloniales. C'est donc par le fait colonial « français » avec son « ethnologie » que les ensembles humains de ce territoire sont devenus des ethnies. 65 ans après l'indépendance politique de ce territoire qui est devenu la « Guinée », ses habitants sont des « Guinéens » et les différentes entités humaines qui les composent sont des « ethnies ».

À partir de ce moment, permettez-moi de revenir à des vérités simples. Les êtres humains et donc les « Guinéens » appartiennent à des groupes humains, que le colonisateur désigne par « ethnie », mais qui ne signifie rien dans les langues des populations. Les Soussous se désignent « Sossé », les Peul<sup>6</sup> « Foulbé », les Malinké par « Maninka », les Kissien se désignent « Kissia<sup>7</sup> », les Kpèlè se désignent eux-mêmes par « Kpelemoubagna ».

Ces différents groupes humains existent, s'identifient différemment les uns avec les autres. Certains de ces groupes humains, « ethnies », qui peuplent la Guinée actuelle, ou qui se considèrent comme tels, n'existaient pas il y a de cela quelques siècles auparavant. D'autres se sont détachés par la migration et se sont différenciés dans le temps avec des groupes qui les englobaient hier. D'autres, enfin, qui existaient jadis ont été absorbés au cours des siècles à travers les migrations, les cohabitations, les brassages et les assimilations.

Lorsqu'on regarde ces populations et on les replace dans l'histoire de la sous-région, on peut dire, sans choquer l'histoire, que le patronyme<sup>8</sup> « Camara » était celui des « Dialonkas ». Que les « Cissé, Fofana, Souaré, Doukouré, Sacko, Nabé, Sano (orthographié en expression française avec ou sans h), Kaba, Diané, etc. » étaient des noms de famille que l'on retrouvait très majoritairement chez les « Soninké, Sarakollé, Sarakollé ou Marka ». Dans l'un ou l'autre des cas, par leur distribution dans les différentes régions du pays, certains se réclament « Sossé », « Foulbé », « Maninka », « Kpelemoubagna » en fonction de leur lieu d'installation et d'absorption culturelle et linguistique.

Certains des groupes actuels qui existent avec les noms que nous connaissons aujourd'hui seront-ils les mêmes dans les années à venir ? Rien n'est moins sûr. Il s'agit juste pour s'en convaincre de dresser un inventaire de ceux qui se disent appartenir à un groupe ethnique dans les pays de la sous-région (Sénégal, Gambie, Guinée-Bissau, Guinée, Mali, Sierra-Leone, Libéria, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Niger, Bénin, Ghana, Togo, Nigeria, Cameroun, Tchad, Centre Afrique) pour se rendre compte que le nom de famille ne détermine pas l'appartenance ethnique. Tous les peuples qui ont migré, passant d'un espace régional à un autre et dans le temps, ont fini par

---

<sup>6</sup>Il semble que « Peul » est une désignation Ouolof reprise par le colon français.

<sup>7</sup>Est probablement le groupe ethnique qui possède le plus grand nombre de noms de famille en Guinée (autour de 81 noms de famille).

<sup>8</sup>En Guinée, les deux patronymes les plus courants sont Camara et Diallo qui veulent dire la même chose dans les équivalences du « Sanakouya » qui est une forme de parenté à plaisanterie.

garder, pour certains leur patronyme et changer d'appartenance ethnique. D'autres, ont changé leur patronyme et garder leur identification ethnique.

Certaines des personnes qui réclament aujourd'hui une ethnicité X, Y, Z ne l'étaient pas à deux générations. Eux-mêmes ont-ils la même ethnicité que leurs ancêtres ? Non, pas toujours. Leurs descendants (après deux ou trois générations) seront-ils de la même ethnie qu'eux ? Ce n'est pas évident. Mais aujourd'hui, à l'instant T, chacun connaît son « ethnie » et la revendique. Pourquoi ? Parce que l'ethnie est le prolongement de la volonté de l'homme de se situer envers les « Autres » humains avec lesquels il entre en contact.

Parmi les groupes humains qui existent en 2024, que l'on désigne par la notion d'ethnie, certains vont disparaître, d'autres vont s'agrandir ; d'autres, enfin garderont l'étiquette et perdront certains de leurs attributs. Bref, les groupements humains, avec le nom qu'on voudra, sont comme un corps : ils naissent, se développent, meurent et renaissent pour certains et disparaissent pour toujours pour d'autres.

Pour exister, un groupe humain doit se montrer « différent, unique et parfois spécifique » par rapport à d'autres. Accepter d'être identique à l'autre, c'est de se fondre en lui et cesser d'exister en tant qu'entité singulière. Même si l'on sait, historiquement, qu'il était identique, il y a un ou deux siècles, avec le groupe avec lequel il se différencie. De la sorte, on peut dire que le « Nous » se construit par opposition à « Eux ». Ce « Eux » est souvent le groupe le plus proche culturellement et linguistiquement. Parfois, quand on est totalement identique à « l'Autre », on se donne des « marqueurs visibles » (les balafres sur le visage par exemple) pour se différencier de ceux avec lesquels on est identique.

Pourtant, linguistiquement, historiquement et culturellement, on sait que cette différence est artificielle. Ainsi, on pourrait dire que les Peuls ne sont pas des Fulakunda, les Diakanka ne sont pas des Malinkés, les Konianké aussi ne sont pas Malinkés, les exemples sont nombreux pour ne pas les citer tous. Pourtant, ces groupes sont identiques ou possèdent des identités historiquement attestées : ils sont le résultat de la migration et de l'adaptation à des environnements différents. La séparation et la cohabitation avec d'autres groupes ont modifié leur langue, leur mode de vie, etc.

Contrairement à une idée de sens commun (ce qu'on raconte dans les cafés, les maquis, les bus et les taxis), la naissance ne produit pas l'ethnicité (il n'y a pas de sang soussou, peulh, malinké, kissia, loma ou kpèlè). L'ethnie ne se transmet pas par le sang. Elle est une construction sociale qui se confond à la socialisation. On peut donc dire qu'appartenir à un groupe ethnique est un fait social, non une donnée biologique.

Combien de Guinéens ont changé d'appartenance ethnique dans le temps et l'espace ? Personne ne le sait. On sait que les événements historiques impulsent le changement d'identité ethnique, qu'à chaque changement de régime politique, on a vu des X devenir des Y et redevenir des X en fonction de la conjoncture et des rapports de force du moment. On a même vu des gens ajouter et/ou retrancher quelque chose dans le nom et/ou le prénom pour pouvoir réclamer une identité conforme à leur positionnement temporaire de recherche de « place » dans le dispositif institutionnel du moment.

Les Guinéens n'ont aucun problème à vivre ensemble, au sein du même quartier, dans le même lieu d'habitat, se marier entre eux, sans aucune considération autre que les sentiments des prétendants et le revenu de l'un ou de l'autre. Dans la vie de tous les jours, la différence ethnique est moins importante que celle en lien avec les classes sociales (pauvres et riches) et aux stratifications sociales (castes et autres catégories stigmatisées). Cette vérité sur la stigmatisation des castes dans le « commerce des femmes » est une réalité douloureuse, mais fonctionne comme l'omerta de la Mafia : « on le plaint, on le critique, on le trouve discriminant, mais personne n'en parle ».

Les membres de deux ethnies, de deux peuples, de deux groupes humains ne s'affrontent jamais parce qu'ils sont différents. La différence engendre plutôt de la curiosité et de la sympathie. Tous les cadres qui ont été mutés dans les villages et hameaux de la Guinée, loin de leur propre village, peuvent le témoigner. Ils ont été accueillis, logés, nourris et blanchis par des familles qui ne voyaient en eux qu'un fils ou un frère. D'autres ont eu des épouses et ont eu parfois de l'incapacité à aller ailleurs ou à retourner dans leur propre village.

Le conflit entre des individus appartenant à des ensembles humains « dit ethniques », ou quel que soit le nom donné à cet ensemble, ne devient possible qu'en réunissant trois composantes : l'accès aux ressources rares, les acteurs<sup>9</sup> et le processus.

---

<sup>9</sup> L'autre paradoxe de la Guinée est qu'une partie significative des acteurs qui instrumentalisent les ethnies ne sont membres d'aucunes ethnies du pays. C'est, selon les termes de Franz Fanon, des « colons ». Ils tirent leurs ressources de la Guinée, mais achètent des appartements en Occident, domicilient leur compte à l'étranger, font accoucher leurs épouses dans ces pays qui scolarisent aussi leurs enfants. C'est eux qui orchestrent des ethniques dans lesquelles ils se sont soustraient depuis très longtemps.

En Guinée, la question ethnique est essentiellement politique en lien avec l'accès aux ressources de l'État, qui sont les plus juteux et les plus rares, aux avantages qu'ils procurent, aux privilèges qui s'y rattachent, à savoir :

1) La présidence de la République et les accessoires que ce régime présidentiel offre, car il est sans limite : ils disposent des postes de l'administration publique (le président de la République nomme et révoque du plus grand au plus petit fonctionnaire) depuis la Loi cadre de 1956 et à l'indépendance avec l'article 25 de la constitution de 1958 qui dispose que le Président de la République « nomme à tous les emplois civils et militaires ;

2) Les marchés publics (l'exécutif attribue, richesses et pauvreté à qui il veut, comme Dieu) par la distribution des marchés de gré à gré ;

3) Les services sociaux comme les évacuations sanitaires aux frais de l'État et les bourses d'études à l'étranger logées à la présidence de la République.

Cette prépondérance absolue du président de la République a contribué à affaiblir pratiquement toutes les autres institutions ou à les inféoder à une personne oubliant les remarques de Montesquieu qui disait que : « C'est une expérience éternelle que tout homme qui a du pouvoir est porté à en abuser [...] Pour qu'on ne puisse abuser du pouvoir, il faut que, par la disposition des choses, le pouvoir arrête le pouvoir ».

Contrairement à une idée largement répandue, tous les partis politiques guinéens ne sont pas « ethniques », parfois ceux qui le font le sont à leur corps défendant. Contrairement à la croyance populaire, les leaders des partis politiques n'ont pas un contrôle absolu sur leur parti. Parfois, ces leaders s'accommodent des « courants dominants » et sont obligés de se montrer très « ethnos » pour bénéficier de l'appui de certains cadres du parti qui y viennent pour « aller et/ou retourner » au pouvoir et qui souhaitent l'exclusion de toute compétition avec d'autres cadres des autres groupes ethniques. Ces cadres qui y viennent pour des postes et préférence dans les régies financières et partout où il est possible de « capter les ressources de l'État », n'ont pas de conviction idéologique. Ils sont des « ethnos » matériels.

## **CONCLUSION**

Le raisonnement de cet article est d'admettre l'existence dans la conscience des uns et des autres d'appartenir à des groupements humains, quel que soit le nom que l'on donne à ceux-ci. Ces groupements humains, « ethnies, tribus, ethnic group » sont là pour durer. Elles sont une construction sociale, même si elles mettent de l'avant des différences pour exister. Mais cette différence n'est pas une source de conflits en tant que telle. Cette

appartenance à des groupes humains, quel que soit le nom que l'on donne à cette réalité, n'est pas un problème, le problème est le fait que, pour assurer la mobilisation de l'électorat, il est plus facile d'utiliser la dimension subjective de l'appartenance ethnique que le raisonnement « cartésien » d'un projet politique.

En raison des charges émotionnelles et des intérêts économiques en jeu, l'ethnicité est un facteur qu'on ne peut occulter dans la vie guinéenne. Mais les Guinéens ne sont pas plus « ethnos » que les autres entités humaines et individus dans la sous-région.

Le problème de la Guinée et des Guinéens est double. Il résulte du fait que le système politique et administratif favorise l'instrumentalisation des différences, que ces différences soient « naturelles » (âge, sexe, etc.) ou d'appartenance collective.

Il résulte aussi, et c'est le second problème, du fait que le pays vit avec une économie de rente qui enrichit l'étranger mais pas la Guinée. Dans ce partage des « miettes » tous les moyens sont bons pour s'arroger la plus grande part et ne pas partager même le peu qui reste. Pour s'assurer que le « jeu à somme nulle » fonctionne, ceux qui contrôlent l'État créent des « ennemis intérieurs », les élites des autres groupes ethniques qui veulent aussi s'asseoir à la « mangeoire » nationale, car le secteur privé n'a pas la capacité d'absorption de toutes les élites du pays.

Malheureusement, en face de ces deux problèmes structurels (système politique et structure économique), il existe le silence coupable des scientifiques qui n'aident pas à comprendre et à déconstruire les catégories qui cherchent à accéder aux privilèges de l'État même lorsqu'ils n'ont pas la qualité de leur prétention. En l'absence d'une prise de parole des élites intellectuelles, la question des appartenances est discutée dans les salons, les maquis, les cafés, les émissions interactives, les réseaux sociaux (Facebook et Tiktok), les couloirs et dans les bureaux, mais pas du tout sur la place publique. Pourtant, c'est le débat sur la place publique qui rend les êtres humains raisonnables.

Au lieu de continuer à égrener des condamnations stériles sur la classe politique, on devrait l'aider à se sortir du « piège ethnique ». Comment y arriver ? Je propose quelques axes très peu détaillés dans cet article<sup>10</sup> :

1) Une refonte du système économique pour sortir le pays de l'économie de rente qui donne l'illusion de la richesse alors que le pays partage des miettes ;

2) Une réforme du système politique (régime politique, système électoral et fonctionnement des partis politiques) ;

3) Une réforme des règles d'accès, de promotion et de gestion de l'administration ;

4) Une réforme de la transparence et de l'accès aux marchés publics et ;

5) Des mesures actives de consolidation de l'unité nationale (mobilité des fonctionnaires et autres agents de l'État, offre de langues nationales aux fonctionnaires, enseignants, élèves et citoyens, système de gratification en lien avec l'apprentissage des langues nationales, promotion de l'utilisation des langues nationales dans les espaces publics, etc.).

### BIBLIOGRAPHIE

AMIN S., 1972, « Le capitalisme périphérique, Le modèle théorique d'accumulation et de développement dans le monde contemporain. La problématique de transition », *Tiers-Monde*, t. 13, n°52, p. 703-726.

AMIN S. et al. 1974, « Le développement inégal. Essai sur les formations sociales du capitalisme périphérique », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 29<sup>e</sup> année, n°2.

AMIN S., 1994, *L'ethnie à l'assaut des notions des nations : Yougoslavie, Éthiopie*, UNRISD/L'Harmattan.

AMSELLE J.-L. et MAKOLO E., 1985, *Au cœur de l'ethnie, ethnies, tribalisme et État en Afrique*, Paris, la Découverte.

BANTON M., 1971, *Sociologie des relations raciales*, Paris, Payot.

*Id.*, 1983, « Compétition raciale et ethnique », Cambridge University Press, *The Australian and New Zealand Journal of Sociology*, 21 (1), p. 149-151. <https://doi.org/10.1177/144078338502100126>

BATES R. H., 1974, *Concurrence ethnique et modernisation dans l'Afrique contemporaine*, Études politiques comparées, 6, p. 457-484. Disponible sur : <https://doi.org/10.1177/001041407400600403>.

---

<sup>10</sup>On retrouvera le détail de certaines de mes propositions dans mon essai qui est sous presse.

- BAYARD J. F., 1981, « Le politique par le bas en Afrique noire », *Politique africaine*, p. 53-82.
- Id.*, 1983, *Les sociétés africaines face à l'État*, Pouvoirs, n°25, p. 23-39.
- Id.*, 1989, *L'État en Afrique, la politique du ventre*, Paris, Fayard.
- Id.*, 1991, « L'État », in: Christian C. et Denis C. (dir.) *Les Afriques Politiques*, Paris, la Découverte, p. 213-230.
- BELLE D., 1975, “*Ethnicity and Social Change*”, in: *Ethnicity, Theory and Experience*, Glazier N. et Moynihan D.P. (eds), Cambridge, Mass, Harvard University Press, p. 141-174.
- BONACICH E., 1980, “*A theory of Ethnic Antagonism: The Split Labour market*”, *American Sociological Review*, vol. 37, n°5, p. 547-559.
- BRASS P. R., 1976, “*Ethnicity and Nationality Formation*”, *Ethnicity*, vol. 3, p. 225-241.
- COQUERY-VIDROVITCH C., 1992, « La politique en Afrique noire. Héritage et avenir », *Le Genre humain*, n° 26, p. 119 à 140, Paris, Le Seuil.
- COHEN R., 1969, « L'ethnicité : problème et orientation en anthropologie », *Revue annuelle d'anthropologie*, p. 379-403.
- COMAROFF J., 1987, *Of Revelation and Revolution; Christianity, Colonialism, and Consciousness in South Africa*, Chicago, IL. , USA.
- COULON A., 1990, *L'école de Chicago*, « Que sais-je », Paris, PUF.
- DEUTSCH K. W., 1961, “*Social Mobilization and Political Development*”, *American Political Science Review*, 55, p. 634–647.
- ELBAZ M., 1970, « Ethnicité et divisions de la classe ouvrière dans la société multi-ethniques », in: *Frontières ethniques en devenir*, Juteau- Lee, D. (éd.), Ottawa, éd. de l'Université d'Ottawa, p. 37-56.
- FANON F., 1987, *Les Damnés de la terre*, Paris, La Découverte.
- GEERTZ C., 1963, « La révolution intégrative : sentiments primordiaux et politique civile dans les nouveaux États », *Vieilles sociétés et nouveaux États : la quête de la modernité en Asie et en Afrique*, Collier-Macmillan, Londres, p. 105-157.
- GEERTZ C., 1963, “*The integrative revolution*”, in: *Old Societies*, Geertz C. (dir.) New States, New York, Free Press, p. 105-157.
- HALL S., 1991, « Identités anciennes et nouvelles, ethnies anciennes et nouvelles », in : *Culture, mondialisation et système mondial*, A. King (ed.), Basingstoke, Macmillan.
- HOBSBAWM E., 1993, « *Qu'est-ce qu'un conflit ethnique ?* », Actes de la recherche en sciences sociales, n°100.
- ISAACS H. R., 1975, “*Basic group identity: The idols of the tribe*”, in: *Ethnicity. Theory and. Experience*, N. Glazer, D. Moynihan (eds), Cambridge.

- ISAJIW W. W., 1980, "Definitions of ethnicity", *Ethnicity and Ethnic Relations in Canada*, Goldstein, J.E. et Bienvenue R.M. (édit), Toronto, Butterworths.
- ISAJIW W. W et al., 1985, « Identité ethnique et mobilité sociale : un test du modèle du drawback », *The Canadian Journal of Sociology, Cahiers canadiens de sociologie*, vol. 18, n°2, p. 177-196.
- JOSEPH R., 1981, « Le piège ethnique », *Politique africaine* 1 (3), p. 26-41.
- JUTEAU, Danielle., 1973 ; *Frontières ethniques en devenir*, éd. Université d'Ottawa, p. 37-56.
- Id.*, 1996, « L'ethnicité comme rapport social », *Mots/Les langages du politique*, n°49, p. 97-104.
- KOZLOV V., 1974, *Les théories de l'ethnos*, *Cahiers d'Études Africaines*, vol. 28, p. 157-176.
- LAMBERT Ag., 1991, « Les hommes d'affaires guinéens », *Cahiers d'études africaines*, vol. 31, n°124, Anthropologie de l'entreprise, p. 487-508.
- MBEMBE A., 1988, *Afriques indociles : christianisme, pouvoir et État en société postcoloniale*, Chrétiens en liberté, Collection Les Afriques.
- M'BOKOLO E., 2005, *Au cœur de l'ethnie*, (dir.) M'Bokolo E., Amselle J.-L., La Découverte, p. 129-165.
- Id.*, 1986, « L'alibi ethnique dans les politiques africaines », *Esprit*, juillet-août, p. 109-115.
- Id.*, 1989, *Les ethnies ont une histoire*, Paris, Karthala.
- Id.*, 1989, *Dimension historique de l'ethnicité*, in: *Les ethnies ont une histoire*, Chrétien J-P. et Prunier G. (dir.), Paris, Khartala.
- MCALL C., 1987, « Inégalité et différence », in: *Construction/déconstruction sociale des idées : Alternances, récurrences, nouveautés*, Dumas B. & Winslow D., (dir.), Montréal, Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, p. 61-75.
- MEDARD J.-F., 1991, *L'État néo-patrimonial*, sous la direction des États d'Afrique, Karthala, France.
- MERCIER P., 1961, « Remarques sur la signification du tribalisme actuel en Afrique noire », *Cahiers internationaux de sociologie*, XXXI, p. 61-80.
- NICOLAS G., 1973, *Fait ethnique et usage du concept d'ethnie*, *Cahiers internationaux de sociologie*, Vol. LIV : pp. 95-126.
- POUTIGNAT P. H., 1995, *Théories de l'ethnicité*, Paris, PUF.
- THOMPSON C. J. et al., 2005, « Analyse de la consommation sous l'angle de l'ethnicité », *Twenty Years of Research. Journal of Consumer Research*,

SANDBROOK R., 1987 ; *Personnalisation du pouvoir et stagnation capitaliste. L'État africain en crise*, in: *Politique africaine*, n°26, Classes, État, Marchés, p. 15-40.

SHILS E., 1957; *Primordial, personal, sacred and civil ties*, *British Journal of Sociology*, 8 (2), 130–145.<https://doi.org/10.2307/587365>.

SYLLA L., 1977 ; *Tribalisme et parti unique en Afrique noire : Esquisse d'une théorie générale de l'intégration nationale*, Première édition, Université de Cocody, Côte d'Ivoire.

VAN DEN BERGHE P.L., 1971, « L'Ethnicité en Afrique », *Revue internationale des sciences sociales*, vol. 23, n°4, p. 539-550.

WEBER, M., 1971, *Économie et Société*, Paris, Plon.